

## PROPOSITION D'ARTICLE A INSERER DANS VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

1960 signes espaces compris

### Des aides pour « Sortir du mal-logement »

*Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?*

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

#### Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications. Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2°) **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur. Par exemple : la toiture est en mauvaise état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie : les murs présentent des traces d'humidité...

3°) **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4°) **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les wc et la cuisine...

#### Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : **0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.